

PLAFOND DE RESSOURCES ANNUELLES EN 2017

Ces plafonds sont applicables sur les logements situés hors Paris - Ile De France
et communes limitrophes

Catégorie de ménages	PLUS	PLS	PLA-I
une personne seule	20 123 €	26 160 €	11 067 €
Couple sans personnes à charge à l'exclusion des jeunes ménage	26 872 €	34 934 €	16 125 €
Couple ou pers.seule avec 1 pers.à charge ou jeune ménage (cumul age < 55ans)	32 316 €	42 011 €	19 390 €
Couple ou pers.seule avec 2 pers.à charge	39 013 €	50 717 €	21 575 €
Couple ou pers.seule avec 3 pers.à charge	45 895 €	59 664 €	25 243 €
Couple ou pers.seule avec 4 pers.à charge	51 723 €	67 240 €	28 448 €
par personne supplémentaire	5 769 €	7 500 €	3 173 €

Le contrôle s'effectue sur le revenu fiscal de référence de 2015

Les revenus perçus au cours de la dernière année civile ou des 12 derniers mois sont pris en compte s'ils sont inférieurs d'au moins 10 % à ceux de l'année de référence.